

Réf: Dossier N° : 54536

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COCKTAIL ET GOURMET SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA ATTOBAN CITE
BALCBON, 25 BP 1035 ABJ 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COCKTAIL ET GOURMET SARL » .

Objet: import-export .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA ATTOBAN CITE
BALCBON, 25 BP 1035 ABJ 25

GERANT: Monsieur N'GUESSAN GHISLAIN CLAUDE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24687 du 20/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22214 du 20/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

